

SEJOUR à Valdeblore - La Colmiane

Du 29 Septembre au 3 Octobre 2025

Nous vous proposons un séjour à la montagne de 3 jours avec les trois classes de 6^e, à Valdeblore aux portes du Mercantour, au Chalet du Val de Blore.

Les classes de 6^e A, B et E séjourneront du lundi 29 Septembre au mercredi 1^{er} Octobre et les classes de 6^e C et D du mercredi 1^{er} Octobre au vendredi 3 Octobre.

Ce lieu, situé à 1300 mètres d'altitude, est composé de chambres de 2 à 4 lits équipées de salle de douche et toilettes.

Nous aurons accès à de grands espaces verts autour du chalet dotés d'équipements sportifs (ping-pong, pétanque et volley) et de salles polyvalentes où nous pourrons échanger et apporter de nombreuses connaissances sur le milieu.

Les élèves seront encadrés au quotidien par dix enseignants du collège FANB comprenant un infirmier.

Objectifs du séjour

Dans un environnement différent du milieu classe, nous pourrons comparer le milieu citadin au milieu montagnard en favorisant l'épanouissement des élèves grâce aux multiples activités adaptées à ce nouveau milieu. Nous les aiderons à découvrir la nature en la respectant.

Ce séjour permettra aussi l'initiation à la vie de groupe et l'importance du respect, de la communication, des échanges et de l'autonomie : apprendre à se connaître et prendre confiance en soi, gérer ses affaires personnelles, participer à des tâches communes, respecter l'espace d'autrui, prendre du plaisir à agir ensemble, communiquer avec tous les camarades de classe et les adultes.

Les enseignants ont choisi pour objectifs pédagogiques la connaissance du milieu montagnard (sa faune et sa flore) et la pratique d'activités liées à ce milieu (randonnée, reconnaissance du milieu environnant, parcours aventure,

escalade et course d'orientation). Ces différentes activités seront encadrées par des professionnels ainsi que par les enseignants.

Prix du séjour :
200 €

Ce prix comprend : les repas, les transports, l'hébergement, les activités, les visites, les assurances, le personnel encadrant.

Ce prix ne comprend pas : les dépenses d'ordre personnel.

Le règlement par chèque bancaire se fait à l'ordre de « Institution FANB ».

Trajet en bus :

Pour les classes de 6^e A, B et E le rendez-vous est donné le lundi 29 Septembre à 7h30 au Parking des Pêcheurs à Monaco. Le bus partira à 7h45.

Nous arriverons vers 9 h 45 à la Colmiane.

Le retour aura lieu, toujours au Parking des Pêcheurs, le mercredi 1er Octobre vers 16h30-17h.

Pour les classes de 6^e C et D, le rendez-vous est donné le Mercredi 1er Octobre à 9h15 au Parking des Pêcheurs à Monaco. Le bus partira à 9h30.

Nous arriverons vers 11h30 au Chalet du Val de Blore.

Le retour aura lieu, toujours au Parking des Pêcheurs, le Vendredi 3 Octobre vers 20h30.

Planning du séjour : 6^e A, B et E

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>
<u>MATIN</u>	7h30 : départ de Monaco 9h30-10h environ : Arrivée au Chalet Départ randonnée	7h : lever échelonné 7 h30 : réveil musculaire 8h15 : petit -déjeuner 9h : ateliers pédagogiques et ludiques	7h30 : lever échelonné 8h00 : réveil musculaire 8h45 : petit-déjeuner 9h30 : Olympiades
<u>DEJEUNER</u>	pique-nique (prévu par les familles) en chemin	Pique-nique sur place	Pique-nique sur place
<u>APRES-MIDI</u>	Randonnée Retour au Chalet	13h30 : départ au Vesubia Park	13h30 : Messe 14h30 : Retour à Monaco 16h30 environ : arrivée à Monaco
<u>SOIR</u>	Installation dans les chambres 19h30 : Diner Soirée sensibilisation cyber harcèlement	18h : retour au chalet Temps de détente 19h30 : diner Soirée dansante	

Planning du séjour : 6^e C et D

	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
<u>MATIN</u>	9h30 : départ de Monaco 12h environ : arrivée au Chalet	7h30 : lever échelonné 8h : réveil musculaire 8h45 : petit -déjeuner 9h30 : départ randonnée	7h : lever échelonné 7 h30 : réveil musculaire 8h15 : petit -déjeuner 9h : ateliers pédagogiques et ludiques
<u>DEJEUNER</u>	Pique-nique (prévu par les familles)	Pique-nique sur place	Pique-nique sur place
<u>APRES-MIDI</u>	13h30 : messe 14h30 : olympiades	Randonnée	13h30 : départ au Vesubia Park 18h30 : retour à Monaco 20h30 environ : arrivée à Monaco
<u>SOIR</u>	17h : installation dans les chambres + temps de détente 19h30 : diner Soirée sensibilisation cyber harcèlement	18h : retour au chalet + temps de détente 19h30 : diner Soirée dansante	

Comportement :

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique pendant le séjour

- Ce séjour alliera découvertes, vie en collectivité, détente mais il est indispensable que votre comportement soit respectueux envers les lieux, les autres et vous-même. Il le sera d'autant plus que vous représenterez pendant ces 3 jours l'Institution François d'Assise - Nicolas Barré.
- Il est important pour que la vie en collectivité se passe au mieux que vous respectiez le sommeil et le rythme des autres.
- Votre participation à certaines tâches sera indispensable.
- L'uniforme n'est pas demandé mais les élèves se doivent d'avoir une tenue vestimentaire correcte.
- Le téléphone portable sera interdit tout au long du séjour : vous aurez des nouvelles quotidiennes de votre enfant via un blog crée pour le séjour.

Documents à remettre impérativement :

Directement à l'entrée du collège (loge) avant le 23 Juillet 2025
entre 8h et 18h

A l'entrée du collège (loge) entre le 25 Août et le 8 Septembre
entre 8h et 18h

- La fiche sanitaire de liaison ainsi que la photocopie des vaccinations. (page 6-7)
- Le feuillet d'attestation dûment rempli et signé (page 8)
- La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport de l'élève.
- L'autorisation de sortie du territoire **SEULEMENT pour les monégasques ou résidents monégasques** accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité des parents. (page 9-10)
- Un chèque d'un montant de 200 € à l'ordre de « Institution FANB ».
- Pour tout problème de paiement nous vous invitons à prendre rapidement contact avec Monsieur FANTINO.

Une réunion d'informations aura lieu à FANB,
le **lundi 8 septembre 2025 à 17h.**

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés : veuillez s'il vous plait à avoir tous les documents avant de nous les faire parvenir.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Date et lieu du déplacement ou du séjour : Du 29 Septembre au 3 Octobre 2025 à Valdeblore – La Colmiane

NOM /PRENOM de l'élève :

Sexe :

Poids :

Date de naissance :

Établissement : FANB Collège

Classe : 6^{ème}

RESPONSABLES DE L'ELEVE :

<u>Responsable 1</u> Nom/Prénom : Adresse pendant le séjour : Tel Domicile : Tel Personnel : Tel Professionnel :	<u>Responsable 2</u> Nom/Prénom : Adresse pendant le séjour : Tel Domicile : Tel Personnel : Tel Professionnel :
---	---

1) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Nom et téléphone du Médecin traitant :

.....
.....
.....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un **PAI** ? (Projet d'Accueil Individualisé)

OUI – NON

Votre enfant bénéficie-t-il d'un **PPR** ? (Protocole Panier Repas) OUI -NON

L'infirmière scolaire remettra à l'enseignant la copie du PAI et/ou du PPR

Allergies :

➤ médicamenteuses

OUI – NON

➤ alimentaires

OUI – NON

➤ autres :.....
.....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir

.....
.....

Votre enfant est-il asthmatique ?

OUI – NON

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI – NON

Si oui, pour tous médicaments (même achetés sans ordonnance) fournir obligatoirement l'ordonnance en précisant la posologie. Mettre le tout dans un sac congélation fermé au nom de l'enfant avant le séjour c'est-à-dire de préférence le fournir à l'infirmière du collège avant le jour du départ.

Autorisez-vous l'équipe encadrante à administrer le traitement personnel de votre enfant ? OUI – NON

Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance

Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, ... ?

.....

A-t-il d'autres problèmes de santé ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) VACCINATIONS :

Joindre la photocopie de toutes les vaccinations et l'agrafer au présent document (même si cela a déjà été fourni dans le dossier de rentrée).

3) PRISE EN CHARGE :

Caisse d'Assurance Maladie : N° d'assuré :

Nom et adresse :

.....

.....

Mutuelle :

.....

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade, est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Je / Nous soussigné(s), Monsieur et/ou Madame

.....

responsable(s) légal (aux) de déclare
(ons) exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise (ons) le responsable de la sortie à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, transfusion sanguine,...) rendues nécessaires par l'état de notre enfant.

Date :

Signature de la Mère :

Signature du Père :

ATTESTATION

Je soussigné(e).....
responsable légal de l'élève,
atteste avoir pris connaissance des documents ci-joints et autorise ma fille /
mon fils à participer à ce voyage scolaire.

Signature :

Je soussigné(e).....,
élève de classe de 6^{ème} ... atteste avoir pris connaissance des documents ci-
joints et en accepte le contenu.

Signature :

Pour la soirée dansante je choisis une musique (avec aucun propos vulgaires) :

1. Titre :

Artiste :

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
POUR UN MOTIF DE VOYAGE A L'ETRANGER
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
*(arrêté ministériel n° 2017-4, du 12 janvier 2017, relatif à l'autorisation de sortie du territoire pour un motif de voyage à l'étranger,
d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale)*

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE NATIONAL

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : Nom d'usage :
Prénom(s) :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : Nom d'usage :
Prénom(s) :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : Pays :
Téléphone (recommandé) : _/_/_/_/_/_/_/_
Courriel (recommandé) : @

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au |_|_|_|_|_|_|_|_| inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations » ⁽¹⁾ :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues à l'art. 98 du code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽²⁾**

Type de document (cocher la case) : ☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Autre :
(Préciser :)⁽²⁾
Délivré(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| Par (autorité de délivrance) :

⁽²⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que les dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française ou ressortissante d'un Etat de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport ou carte de résident en cours de validité. Ressortissant d'un Etat tiers : passeport ou carte de résident en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire Note d'information – RESIDENTS MONACO

Compte tenu du rétablissement en France, à compter du 15 janvier 2017, de l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale et afin de permettre aux mineurs résidant en Principauté d'être en mesure de voyager sans difficulté, il est apparu indispensable de rendre obligatoire une procédure similaire en Principauté.

Ainsi, **tous les mineurs résidant à Monaco et devant quitter la Principauté** dans le cadre d'un voyage à l'étranger, devront être munis d'une telle autorisation.

Cette autorisation de sortie du territoire (AST) pour motif de voyage à l'étranger prend la forme d'un formulaire disponible sur le portail gouvernemental monégasque depuis le lien suivant :

<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Transports-et-voyage/Voyages/Generalites/Etablir-une-autorisation-de-sortie-du-territoire-pour-un-mineur>

Pour franchir les frontières, votre enfant devra avoir avec lui l'original de cet imprimé, renseigné et signé par le titulaire de l'autorité parentale. Il devra également être porteur :

- pour le Monégasque ou le résident ressortissant d'un Etat hors Espace économique européen, de son passeport ; Pour le résident ressortissant d'un Etat de l'Espace économique européen, de son passeport ou de sa carte nationale d'identité ;
- et de la photocopie du titre d'identité du signataire du formulaire.

Il devra être en mesure de les présenter sur réquisition des services de contrôle aux frontières.

Cet imprimé est le seul document valable pour le mineur résidant en Principauté.

Bien entendu, ladite autorisation visant le cadre d'un **voyage à l'étranger**, elle ne sera pas requise, par exemple, pour un simple déplacement de la vie quotidienne.

Nota : Cette autorisation est distincte de la décharge parentale que certaines compagnies aériennes peuvent exiger, indiquant que l'enfant est autorisé à prendre l'avion.

A RENDRE AU PROFESSEUR REFERENT DU VOYAGE

- **AST dûment complétée,**
- **la photocopie du titre d'identité du signataire de l'AST – recto/verso, et du livret de famille (si nom différent),**
- **la photocopie de la pièce d'identité de l'élève.**

Trousseau au nom de l'élève :

Pour le séjour à mettre dans la valise :

- Un polo FANB gris
- 4 sous-vêtements
- 4 paires de chaussettes
- 2 pyjamas ou chemise de nuit
- 2 Pantalons confortables
- Survêtement
- 4 tee-shirts
- 1 Pull ou polaire
- 1 sweat
- 2 shorts ou pantacourts
- 1 blouson ou veste chaude
- 1 paire de Chaussures chaudes, confortables et imperméables (basket ou chaussures de montagne)
- 1 deuxième paire de basket
- Serviette de bain ou peignoir
- Savon / Shampoing / brosse à dents / dentifrice / peigne ou brosse à cheveux
- Protections hygiéniques pour les filles
- Sac à linge sale
- Un mini carnet de notes (environ 10x14)
- Trousse avec feutres / crayons de couleur / gomme / crayon à papier
- 1 livre
- Facultatif : tenue pour la soirée dansante : prévoir un accessoire sur le thème suivant :
mon film / série / dessin animé

Pour le 1^{er} jour à mettre dans le sac à dos que votre enfant gardera dans le bus :

- Le protocole médical avec l'ordonnance médicale et posologie (si votre enfant en a un) : à remettre de préférence à l'infirmière avant le jour du départ OU dernier délai le jour du départ à un accompagnateur du séjour
- 1 repas pour le midi + 2 en cas pour la randonnée de type barre chocolatée / fruits secs.
- Crème solaire indice 30 minimum
- 2 gourdes 75cl minimum chacune
- Casquette
- Lunettes de soleil fortement conseillées
- 1 coupe-vent imperméable de type K-way
- Mouchoirs en papier
- Chaussures d'intérieur (à mettre dans le sac à dos au départ pour l'arrivée au chalet)

Pour le Vésuvia Mountain Park il est exigé :

- Tenue de Sport et baskets fermées.
- Maillot de bain une pièce pour les filles et slip ou boxer pour les garçons (les shorts de bain sont interdits).
- Bonnet de bain.
- Serviette de bain